

provenanceGouvernance des Produits MiFID II / Marché Cible : contreparties éligibles et clients professionnels uniquement - Uniquement pour les besoins du processus d'approbation du produit du producteur, l'évaluation du marché cible des Titres, en prenant en compte les cinq catégories mentionnées au point 18 des orientations publiées par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers le 5 février 2018, a mené à la conclusion que : (i) le marché cible des Titres comprend les contreparties éligibles et clients professionnels uniquement, tels que définis par la Directive 2014/65/UE (telle que modifiée, **MiFID II**) ; et (ii) tous les canaux de distribution des Titres à des contreparties éligibles ou à des clients professionnels sont appropriés. Toute personne qui par la suite, offre, vend ou recommande les Titres (un **distributeur**) devrait prendre en compte l'évaluation du marché cible réalisée par le producteur. Cependant un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible des Titres (en retenant ou en affinant l'évaluation du marché cible faite par le producteur) et de déterminer les canaux de distributions appropriés.

Conditions Financières en date du 13 juin 2024

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Identifiant d'Entité Juridique (IEJ) : 969500HTMRLUYR8W5087

Programme d'émission de titres de créance

(Euro Medium Term Note Programme)

de 2.000.000.000 d'euros

Emprunt obligataire d'un montant de 40.000.000 euros portant intérêt au taux de 3,465 % par an et venant à échéance le 5 décembre 2033

SOUCHE No : 80

TRANCHE No : 1

Prix d'Emission : 100 %

TP ICAP (Europe)

PARTIE A

CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Financières relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (les **Titres**) et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Financières complètent le document d'information du 29 septembre 2023 relatif au programme d'émission de titres de créances de l'Émetteur de 2.000.000.000 d'euros et le supplément au document d'information en date du 13 juin 2024, qui constituent ensemble un document d'information (le **Document d'Information**).

Les Conditions Financières doivent être lues conjointement avec le Document d'Information et constituent avec celui-ci un document d'information (le **Document d'Information**). Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Document d'Information. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Financières associées au Document d'Information. L'Émetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Financières qui, associées au Document d'Information, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Émetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base du Document d'Information. Les présentes Conditions Financières et le Document d'Information sont (a) publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.maregionsud.fr/votre-region/le-conseil-regional/fonctionnement-de-linstitution>), et (b) disponibles aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur et aux bureaux désignés de l'Agent Payeur auprès duquel il est possible d'en obtenir copie.

- | | | |
|----|---|--|
| 1. | Émetteur : | Région Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| 2. | (a) Souche : | 80 |
| | (b) Tranche : | 1 |
| | (c) Date à laquelle les Titres deviennent assimilables : | Sans objet |
| 3. | Devise Prévue : | Euros (€) |
| 4. | Montant Nominal Total : | 40.000.000 € |
| | (a) Souche : | 40.000.000 € |
| | (b) Tranche : | 40.000.000 € |
| 5. | Prix d'émission : | 100 % du Montant Nominal Total de la Tranche |
| 6. | Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) : | 100.000 € |
| 7. | (a) Date d'Emission : | 17 juin 2024 |
| | (b) Date de Début de Période d'Intérêts : | Date d'Emission |
| 8. | Date d'Echéance : | 5 décembre 2033 |
| 9. | Base d'Intérêt : | Taux Fixe de 3,465 % |

10. **Base de remboursement :** Sous réserve de tout rachat et annulation ou remboursement anticipé, les Titres seront remboursés à la Date d'Echéance à 100 % de leur Montant Nominal Total.
11. **Changement de Base d'Intérêt :** Sans objet
12. **Options de remboursement au gré de l'Émetteur/des Titulaires :** Sans objet
13. (a) **Rang de créance des Titres :** Senior
- (b) **Date d'autorisation de l'émission des Titres :** Délibération du Conseil Régional de l'Émetteur n°23-0680 en date du 15 décembre 2023
14. **Méthode de distribution :** Non-syndiquée

STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER

15. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe :** Sans objet
- (a) **Taux d'Intérêt :** 3,465 % par an payable annuellement
- (b) **Date(s) de Paiement du Coupon :** 5 décembre de chaque année à compter du 5 décembre 2024 et jusqu'à la Date d'Echéance (incluse), ajusté conformément à la Convention de Jour Ouvré Suivante Modifiée
- (c) **Montant de Coupon Fixe :** 3.465 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée, non ajusté
- (d) **Montant de Coupon Brisé :** 1.623,33 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée, non ajusté, payable le 5 décembre 2024
- (e) **Méthode de Décompte des Jours (Article 4.1) :** Exact/Exact-ICMA
- (f) **Date(s) de Détermination (Article 4.1) :** 5 décembre pour chaque année
16. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable :** Non Applicable
17. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe/Taux Variable :** Sans objet
18. **Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro :** Sans objet

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

19. **Option de remboursement au gré de l'Émetteur :** Sans objet
20. **Option de remboursement au gré des Titulaires :** Sans objet
21. **Montant de Remboursement Final pour chaque Titre :** 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €
22. **Montant de Versement Echelonné :** Sans objet
23. **Montant de Remboursement Anticipé**
- (a) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Article 5.6), pour illégalité (Article 5.9) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Article 8) : Conformément aux Modalités
- (b) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Article 5.6) : Oui

STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

24. **Forme des Titres :** Titres Dématérialisés
- (a) **Forme des Titres Dématérialisés :** Dématérialisés au porteur
- (b) **Établissement Mandataire :** Sans objet
- (c) **Certificat Global Temporaire :** Sans objet
25. **Place(s) Financière(s) (Article 6.7) :** T2
26. **Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques :** Sans objet
27. **Dispositions relatives aux redénominations, aux changements de valeur nominale et de convention :** Sans objet
28. **Stipulations relatives à la consolidation :** Sans objet

29. **Masse (Article 10) :**

Les nom et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :

TP ICAP (Europe), 42 rue de Washington,
75008 Paris.

Le Représentant de la Masse ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions.

30. **Autres informations :**

Sans objet

RESPONSABILITÉ

L'Émetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Financières.

Signé pour le compte de l'Émetteur :

Par : Madame Raphaëlle SIMEONI, Directrice Générale des Services
Dûment autorisée



PARTIE B

AUTRES INFORMATIONS

1. FACTEURS DE RISQUE

Sans objet

2. ADMISSION AUX NÉGOCIATIONS

(i) (a) Admission aux négociations : Une demande d'admission des Titres aux négociations sur Euronext Paris à compter du 17 juin 2024 a été faite par l'Émetteur (ou pour son compte).

(b) Marchés Réglementés ou marchés équivalents sur lesquels, à la connaissance de l'Émetteur, des titres de la même catégorie que les Titres à admettre aux négociations sont déjà admis aux négociations : Sans objet

(ii) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : 7.500 € hors taxes

3. NOTATIONS ET CONVERSION EN EUROS

Notations : Le Programme a fait l'objet d'une notation AA- par S&P Global Ratings Europe Limited (**S&P**).

S&P est établie dans l'Union Européenne et est enregistrée conformément au Règlement (CE) n°1060/2009 sur les agences de notation de crédit tel que modifié (le **Règlement ANC**). S&P figure sur la liste des agences de notation de crédit publiée par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers sur son site internet (<https://www.esma.europa.eu/supervision/credit-rating-agencies/risk>) conformément au Règlement ANC.

Les Titres à émettre n'ont fait l'objet d'aucune notation.

Conversion en euros : Sans objet

4. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf pour les commissions relatives à l'émission des Titres versées à l'Agent Placeur, à la connaissance de l'Émetteur, aucune autre personne impliquée dans l'émission n'y a d'intérêt significatif. L'Agent Placeur et ses affiliés ont effectué, et pourraient être amenés à effectuer, des opérations liées à leurs activités de banque d'investissement et/ou de banque commerciale

avec l'Émetteur, et pourraient lui fournir d'autres services dans le cadre normal de leurs activités.

5. RAISONS DE L'OFFRE ET UTILISATION DU PRODUIT

- (a) Raisons de l'offre : Le produit net de l'émission des Titres est destiné au financement des investissements de l'Émetteur.

6. RENDEMENT

Rendement : 3,465 %

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

7. DISTRIBUTION

Si elle est syndiquée, noms des Membres du Syndicat de Placement : Sans objet

Si elle est non-syndiquée, nom de l'Agent Placeur : TP ICAP (Europe)

Restrictions de vente - États-Unis d'Amérique : Réglementation S *Compliance Category 1* ; Règles TEFRA Sans objet

8. INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

(a) Code ISIN : FR001400QP49

(b) Code commun : 284008979

(c) Dépositaire(s) :

(i) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central : Oui

(ii) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream : Non

(d) Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream et le(s) numéro(s) d'identification correspondant(s) : Sans objet

(e) Livraison : Livraison franco

(f) Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Titres : Banque Internationale à Luxembourg SA
69 route d'Esch
L-2953 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

- (g) Noms et adresses des Agents Payeurs
additionnels désignés pour les Titres : Sans objet